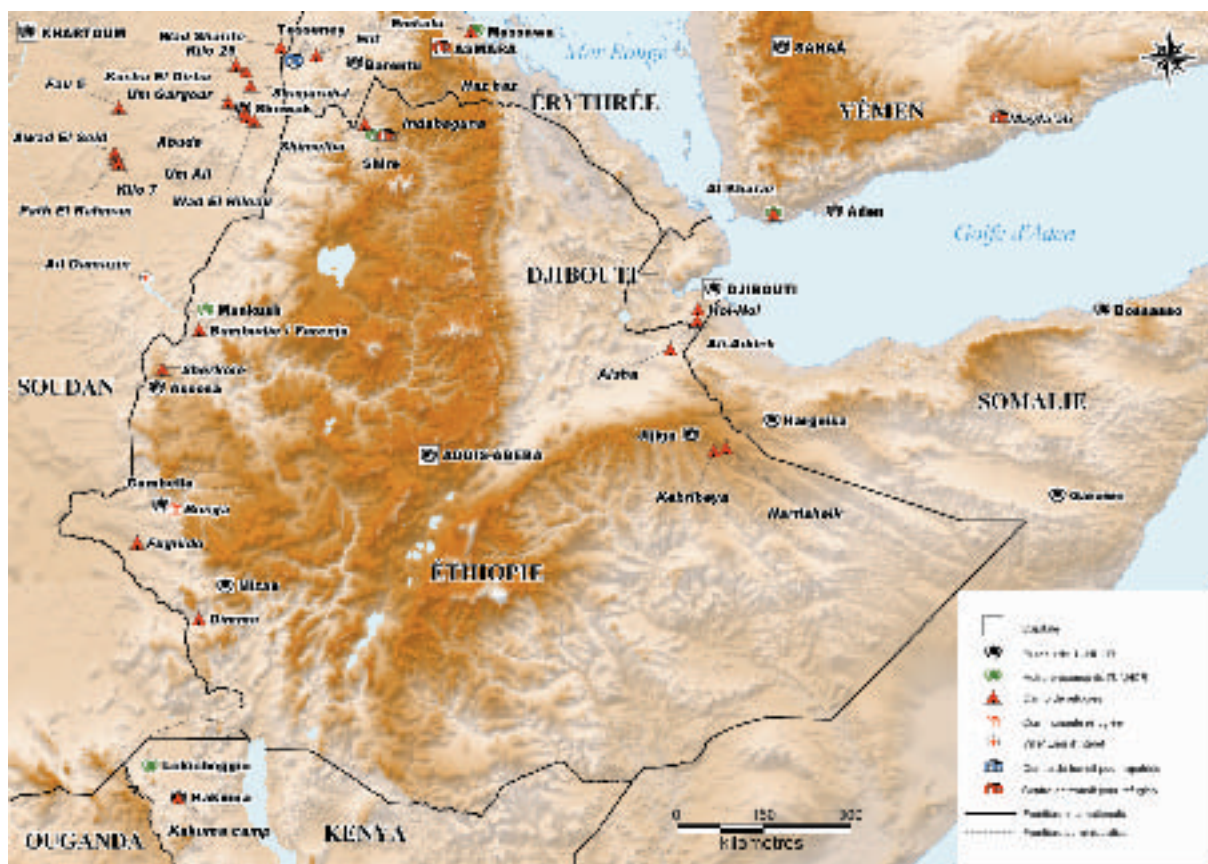


Éthiopie



Objectifs principaux

Chercher à remédier durablement, par le rapatriement librement consenti, au sort de 20 000 réfugiés somaliens, 750 réfugiés érythréens et 30 000 réfugiés soudanais vivant dans des camps ; rechercher des solutions au sort de réfugiés urbains de diverses nationalités ; fermer deux camps de réfugiés somaliens, regrouper les réfugiés somaliens restants dans un seul camp, puis procéder à la détermination de leur statut ; promouvoir la réinstallation auprès de certains groupes de réfugiés ; contribuer à améliorer la qualité de vie des réfugiés vulnérables en leur prodiguant une aide humanitaire conforme aux normes minimales ; favoriser l'autosuffisance des réfugiés résidant dans les camps d'Éthiopie occidentale ; atténuer la dégradation de l'environnement à l'intérieur et aux alentours des camps de réfugiés existants ; se concerter avec des organismes régionaux en vue de promouvoir la législation sur les réfugiés récemment promulguée.

Impact

- L'UNHCR a aidé plus de 9 500 réfugiés somaliens à regagner le « Somaliland » (pour un certain nombre de raisons, le rapatriement vers l'Érythrée et le Soudan n'a pu être mené à bien).
- Le camp d'Hartisheik en Éthiopie orientale a été fermé en juin 2004 mais la fermeture du camp d'Aisha a dû être reportée à 2005.
- Au total, 594 réfugiés ont été réinstallés dans des pays tiers.
- Pour des raisons de sécurité, quelque 6 500 réfugiés érythréens ont été transférés du camp de Wa'ala Nhibi vers celui de Shimelba, plus éloigné de la frontière avec l'Érythrée.
- Le taux global de scolarisation, primaire et secondaire confondus, a augmenté pour atteindre 55 pour cent.
- La quasi-totalité de la population visée par l'UNHCR (98 pour cent) a eu accès à des réchauds à haut rendement énergétique.
- Dans les zones touchées par la présence des réfugiés et des rapatriés, 2,5 millions d'arbrisseaux ont été plantés.

- L'UNHCR a renforcé ses relations avec l'Union Africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et l'IGAD.

Environnement opérationnel

Contexte

À la fin de l'année 2004, l'UNHCR assistait plus de 114 000 réfugiés, contre 130 000 au début de l'année. Plus de 4 400 nouveaux arrivants, principalement originaires de l'Érythrée et du Soudan, ont été enregistrés.

En juin, la promulgation par le Gouvernement d'Éthiopie de la Proclamation sur les réfugiés a constitué l'un des événements marquants les plus positifs de l'année. Ce document, première législation spécifique sur les réfugiés jamais élaborée en Éthiopie, intègre les principes essentiels de la protection. L'UNHCR a ensuite collaboré avec le Gouvernement jusqu'à la fin de l'année pour garantir la mise en œuvre de la Proclamation.

Contraintes

L'insécurité qui régnait dans la région de Gambella a nui à l'octroi de la protection internationale et de

l'assistance. L'UNHCR et ses partenaires ont eu accès aux réfugiés pendant deux mois seulement ; la protection et le suivi de l'assistance en ont inévitablement pâti. Les faibles capacités d'absorption du « Somaliland » et donc la réticence des autorités de ce pays à accueillir davantage de réfugiés ont contraint l'UNHCR à différer la fermeture du camp de réfugiés d'Aisha, en Éthiopie orientale.

Financement

Dans un contexte où l'autosuffisance demeure une notion abstraite, l'UNHCR a néanmoins été contraint de réduire au strict minimum la distribution de la plupart des produits non alimentaires de première nécessité. Il en a été de même pour les activités en matière de VIH/SIDA et pour les actions visant à prévenir la violence sexuelle et sexiste, notamment les mutilations génitales féminines.

La plupart des activités relatives à l'eau, à l'éducation, aux services communautaires et à la génération de revenus ont été pénalisées par l'insuffisance des financements. Faute de fonds, il a été impossible d'entretenir les routes qui reliaient les bureaux aux différents camps et le suivi des activités s'en est ressenti.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Principale origine / type de population	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Soudan (réfugiés)	90 500	90 500	47	61
Somalie (réfugiés)	16 500	16 500	50	46
Érythrée (réfugiés)	8 700	7 100	36	34

Revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budgets-programmes annuel et supplémentaire

	Budget révisé	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
BA	16 806 497	6 540 340	10 213 855	16 754 195	16 754 195
BS³	2 400 000	0	714 989	714 989	714 989
Total	19 206 497	6 540 340	10 928 844	17 469 184	17 469 184

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau national.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les montants du budget-programme supplémentaire concernent les Appels supplémentaires pour le Rapatriement et la réintégration des réfugiés soudanais au Soudan du Sud.

Note : le budget-programme supplémentaire ne tient pas compte d'un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de rembourser les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des dépenses au Siège.

Réalisations et impact

Protection et solutions

Des opérations de recensement ont été menées avec succès à Yarenja et à Sherkole. Quelque 9 500 Somaliens ont reçu une aide pour regagner le « Somaliland », ce qui a permis à l'UNHCR de fermer le camp d'Hartisheik. Lors de la fermeture, quelque 2 300 Somaliens d'origine éthiopienne se sont intégrés aux communautés voisines et s'y sont installés. L'UNHCR a aidé 36 réfugiés soudanais et deux réfugiés tchadiens à regagner leur pays.

Pour mieux répondre aux besoins de protection, quelque 6 500 réfugiés érythréens ont été transférés du camp de Wa'ala Nhibi vers Shimelba, un site plus sûr, plus éloigné de la frontière avec l'Érythrée. Les principaux problèmes de protection au camp de Shimelba étaient dus à la présence de mouvements d'opposition organisés, qui tentaient d'entraver les activités de réinstallation et d'influer sur la composition des comités de réfugiés dans le nouveau camp.

Activités et assistance

Abris / autres infrastructures : dans la région occidentale, 130 km de routes d'accès à Dimma et à Fugnido ont été entretenus pour garantir l'acheminement ininterrompu de l'aide aux réfugiés. Plusieurs salles de classe ainsi que des bureaux et des logements pour les enseignants ont été construits. Au cours du rapatriement des Somaliens depuis Aisha, l'UNHCR a remis en état et amélioré 42 km de route entre Biyokobobe et Harirad dès que les autorités éthiopiennes ont terminé le déminage.

Activités génératrices de revenus : en raison de contraintes budgétaires survenues dans l'année, l'UNHCR a dû réduire au strict minimum la plupart des activités. Dans un tel contexte, il n'a pas été possible de proposer d'autres activités que la production de savon dans un camp et la mise à disposition d'un fonds rotatif pour les réfugiés urbains et les réfugiés des camps.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'UNHCR a pris en charge les dépenses de personnel de ses partenaires d'exécution, ainsi que les frais de construction et d'entretien des logements et de bureaux (équipements et fournitures de bureau compris). Les indemnités de fin de contrat versés à 100 agents engagés au titre de projets ont également été financées. Le Service chargé des questions de réfugiés et de rapatriés, principal partenaire d'exécution gouvernemental, a bénéficié d'une aide pour assister aux réunions du Comité permanent et du Comité exécutif à Genève.

Assainissement : afin de réduire l'incidence des cas de diarrhée et d'autres affections contagieuses dues au manque d'hygiène, des moyens ont été fournis aux réfugiés pour creuser des latrines à fosse et des fosses à ordures. On comptait une latrine pour 37 résidents dans les camps d'Éthiopie occidentale et une pour 66 personnes au camp de réfugiés de Shimelba (alors que la norme de l'UNHCR est de une pour 20).

Assistance juridique : des opérations de recensement ont été menées dans les camps de réfugiés de Yarenja et de Sherkole. L'UNHCR a également couvert les frais d'interprétation et de traduction ainsi que les coûts des photographies, les frais de transport à l'intérieur du pays et les frais de traitement des dossiers de réinstallation.

Besoins domestiques : l'UNHCR a fourni du savon, des couvertures, des moustiquaires, des bâches de plastique, du kérosène, des réchauds à haut rendement énergétique et des jerrycans, quoiqu'en quantités limitées.

Bétail : quelque 2 600 familles, dont 100 familles appartenant aux populations locales, ont bénéficié d'une distribution de poulets dans les camps de Dimma et de Bonga et elles ont bénéficié de services vétérinaires pour leur bétail.

Eau : du fait du manque de capacités de gestion des services de distribution de l'eau et de la faiblesse des ressources hydriques, l'approvisionnement en eau des réfugiés en Éthiopie a été de six litres par personne et par jour pour les réfugiés soudanais, huit litres par personne et par jour pour les réfugiés somaliens, et 16,5 litres par personne et par jour pour les réfugiés érythréens. À la fin de l'année, toutefois, l'approvisionnement a été perturbé au camp de Shimelba, en raison de la baisse de rendement du seul trou de forage en service à quatre litres par personne et par jour. Pour répondre à cette crise, l'UNHCR a fourni au Gouvernement un camion-citerne. Une situation similaire s'est présentée au camp de Kebribeyah, en raison des capacités limitées du Bureau local de développement des ressources en eaux, qui ne parvenait pas à gérer correctement le système d'approvisionnement en eau de la vallée de Jarrer.

Éducation : les principales activités dans ce secteur ont porté sur la formation des enseignants, la construction de salles de classe pour améliorer le nombre d'élèves par classe, la fourniture de manuels et les mesures destinées à réduire l'écart entre les taux de scolarisation des garçons et des filles. On comptait de 35 élèves par classe à Shimelba à 180 élèves par classe à Kebribeyah. Plus de 21 000 élèves réfugiés (dont quelque 7 700 filles) ont bénéficié d'une éducation primaire et secondaire.



Éthiopie : au camp de Bonga, des réfugiées soudanaises reçoivent une assistance humanitaire, prodiguée par l'UNHCR et par ses partenaires. UNHCR/N. Behring-Chisholm

Production vivrière : des familles réfugiées du camp de Bonga se sont engagées dans la production vivrière ; elles ont cultivé 450 hectares de céréales ainsi que 14,5 hectares de légumes et d'autres cultures de subsistance. Grâce aux systèmes d'irrigation existants, 62 femmes du camp de Dimma ont cultivé des légumes.

Santé / nutrition : des services de soins élémentaires et des programmes de nutrition ont été assurés dans tous les camps de réfugiés. Le taux moyen de malnutrition aiguë était de 11,7 pour cent parmi les enfants de moins de cinq ans (selon des évaluations fondées sur le poids et la taille). Le taux de malnutrition le plus élevé a été enregistré au camp érythréen de Shimelba : à 18,1 pour cent, il excédait largement le niveau acceptable de 10 pour cent, ce qui a incité l'UNHCR à fournir du lait thérapeutique aux enfants concernés (comme décrit au paragraphe « Vivres »). En raison de contraintes budgétaires, seuls les programmes de base sur le VIH/SIDA ont été mis en œuvre à divers niveaux dans les camps de réfugiés. Au camp de Dimma, des services d'orientation et de dépistage anonyme ont été mis en place et 230 personnes en ont bénéficié ; seules 37 pour cent d'entre elles se sont avérées séropositives. Plus de 80 pour cent des bénéficiaires de ces services faisaient partie de la population d'accueil.

Services communautaires : de nouveaux centres de loisirs ont été construits, et les installations existantes ont été agrandies dans divers camps afin d'améliorer l'accès des enfants et des jeunes aux activités sportives. Vingt-cinq pour cent des mineurs non accompagnés et des enfants séparés de leur famille ont été intégrés dans la communauté grâce à l'octroi aux familles d'accueil de services portant sur la formation professionnelle et les activités génératrices de revenus. Des

bibliothèques pour enfants ont été ouvertes dans les camps de Dimma et de Sherkole.

Sylviculture : dans les camps, les réfugiés ont planté 2,5 millions d'arbrisseaux sur 562 hectares ; 51 km de terrasses et de barrages de correction ont été construits pour lutter contre l'érosion des sols et la formation de ravines. La consommation de bois de chauffage a été considérablement réduite grâce à la distribution de quelque 10 000 réchauds à haut rendement énergétique. Afin de minimiser la dégradation des forêts naturelles, plus de 600 logements du camp de réfugiés de Shimelba ont été construits en briques d'argile.

Transport / logistique : l'UNHCR a géré une flotte de huit camions-citernes pour le transport de l'eau aux réfugiés installés à Hartisheik et à Kebribeyah, ainsi que 12 remorques et sept camions de charge pour les activités générales de transport, y compris le rapatriement. L'UNHCR a également loué 576 camions et 233 autocars pour le transport des réfugiés somaliens vers la frontière avec la Somalie au cours de l'opération de rapatriement, laquelle s'est opérée en 16 convois au total sur l'année. Des camions et autocars privés ont également été loués pour le transfert des réfugiés érythréens de Wa'ala Nhibi à Shimelba.

Vivres : dans tous les camps, l'UNHCR a fourni du lait thérapeutique aux enfants souffrant de malnutrition. Le PAM a distribué des paniers alimentaires à tous les réfugiés vivant dans des camps, y compris des colis aux réfugiés somaliens avant leur rapatriement librement consenti et des articles destinés aux programmes alimentaires d'appoint. En raison de difficultés de financement, le PAM a été contraint de réduire de 5 kg la ration de céréales en mars et en avril.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

Outre les opérations en faveur des réfugiés, la mission de l'UNHCR comprenait le suivi et la mise en œuvre du Plan d'application global (élaboré au cours d'une réunion commune Union africaine/ UNHCR à Conakry en mars 2000), le suivi du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les mesures visant à garantir l'inscription des questions de transition en rapport avec les réfugiés à l'ordre du jour de l'Union africaine et de la communauté humanitaire dans son ensemble. Le programme a été mis en œuvre par 14 fonctionnaires internationaux, cinq administrateurs auxiliaires et 118 collaborateurs nationaux, depuis une sous-délégation à Gambella, deux bureaux extérieurs à Jijiga et à Assosa, ainsi que cinq antennes à Bonga, Fugnido, Dimma, Mankush et Shire. Cinq organismes gouvernementaux et dix ONG ont aidé l'UNHCR à mettre en œuvre son programme en faveur des réfugiés.

Collaboration avec les partenaires

L'UA et l'UNHCR ont intensifié leur coopération sur les questions relatives aux réfugiés en Afrique. Des mesures importantes ont été prises dans le domaine des capacités nationales de protection. Les deux organisations ont commandé un examen des législations nationales sur les réfugiés d'un certain nombre d'États membres de l'UA, en vue de produire des recommandations spécifiques.

Au titre de l'appui à la mise en œuvre du NEPAD et en qualité de président du sous-groupe sur le redressement post-conflit, l'UNHCR a coopéré étroitement avec d'autres organisations des Nations Unies afin d'élaborer un cadre pour la collaboration institutionnelle dans le domaine de la réintégration et du redressement. L'UNHCR, le PNUD et l'IGAD ont mené des activités conjointes dans le domaine de la réhabilitation des infrastructures et de la promotion de la réintégration, en vue d'apporter des solutions durables au sort des réfugiés et de renforcer la capacité du continent africain à prévenir et à gérer les crises humanitaires. Par ailleurs, l'UNHCR a participé activement au groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

Évaluation générale

En 2004, plusieurs objectifs essentiels ont été atteints concernant les opérations et les relations avec l'Union africaine. De plus, la promulgation par le Gouvernement éthiopien de la Proclamation sur les réfugiés en juin a été l'un des événements les plus positifs de l'année et a permis à l'UNHCR de poursuivre sa stratégie de renforcement des structures de protection nationales.

Cependant, l'étendue et la qualité de l'assistance aux réfugiés ont grandement souffert des contraintes financières qui ont pesé sur le budget général.

Bureaux

Addis-Abeba

Assosa
Gambella
Jijiga
Mankush
Mizan Shire

Partenaires

Organismes gouvernementaux

Bureau de développement des ressources en eau
Bureau régional de l'Agriculture (région du Tigré)
Programme de développement des ressources naturelles (Gambella et Assosa)
Service chargé des questions de réfugiés et de rapatriés

ONG

African Humanitarian Aid and Development Agency
Comité international de secours
Hope for the Horn
Hugh Pilkington Charitable Trust
Opportunities Industrial Centre (Éthiopie)
Rehabilitation and Development Organization
Refugee Care (Pays-Bas)
Save the Children (Suède)
Service jésuite des réfugiés
Society International Missionaries

Autres

PAM
UNESCO-PEER
UNICEF

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	2 918 724	0	2 918 724	0
Abris et autres infrastructures	34 562	0	34 562	11 234
Activités génératrices de revenus	370 661	0	370 661	189 074
Appui opérationnel (aux partenaires)	15 848	0	15 848	4 018
Assainissement	355 330	0	355 330	117 965
Assistance juridique	971 162	0	971 162	667 557
Besoins domestiques	602 442	30 696	633 138	42 329
Bétail	73 506	0	73 506	33 148
Eau	1 962 544	2 067	1 964 611	492 638
Education	756 133	47 369	803 502	356 369
Production vivrière	2 199 257	382 851	2 582 108	724 466
Santé et nutrition	263 356	0	263 356	65 327
Services communautaires	37 608	0	37 608	6 846
Sylviculture	1 182 378	16 550	1 198 928	423 712
Transport et logistique	213 391	235 457	448 848	126 091
Vivres	125 841	0	125 841	40 821
Versements aux partenaires d'exécution	2 451 376	0	2 451 376	(3 301 594)
Sous-total des activités opérationnelles	14 534 121	714 989	15 249 110	0
Appui au programme	2 220 074	0	2 220 074	0
Total des décaissements / livraisons	16 754 195	714 989	17 469 184	0
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	7 928 607		7 928 607	
Reports reçus	(5 477 231)	0	(5 477 231)	
Solde	2 451 376	0	2 451 376	
Report des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1er janvier				3 264 360
Paiements effectués				425 629
Reports reçus				(3 301 594)
Remboursé à l'UNHCR				(385 995)
Ajustement des monnaies				(2 400)
Solde				0
Engagements non liquidés				
Dû au 1er janvier				1 507 808
Décaissements				(946 092)
Annulations				(561 716)
Dû au 31 décembre				0